



Saint-Paulin
*2^{me} municipalité plus
attentive aux personnes*

Municipalité Saint-Paulin
2873, rue Laflèche
Saint-Paulin (Québec)
J0K 3G0

AVIS PUBLIC

Municipalité : Saint-Paulin Date du scrutin : 2 novembre 2025

Avis est par la présente donné par le président d'élection, Jean Lacroix, avocat, de ce qui suit :

1. POSTES COMBLÉS PAR ACCLAMATION

Le conseil municipal de Saint-Paulin est composé de 7 postes. Après la période de mise en candidature, les personnes suivantes ont été proclamées élues sans opposition :

Poste	Poste (numéro)	Nom de la personne proclamée élue
Conseillère / Conseiller	Siège #1	Mario Gadbois
Conseillère / Conseiller	Siège #3	Patrice Leblanc
Conseillère / Conseiller	Siège #4	Yves Dampousse
Conseillère / Conseiller	Siège #6	Annie Lambert

2. AVIS DE SCRUTIN POUR LES POSTES EN ÉLECTION

Une élection aura lieu pour les postes suivants. Voici les personnes candidates :

Poste de maire

- **Martin Dupuis**
- **Marc-André Lessard**
- **Mario Lessard**

Poste de conseillère / conseiller - Siègle #2

- Jacques Frappier
- Nancy Morin

Poste de conseillère / conseiller - Siègle #5

- Michel Beaumier
- Martine Noel

OÙ ET QUAND VOTER

Vous pourrez exercer votre droit de vote aux dates, heure et lieu ci-dessous :

Jour de vote par anticipation : Dimanche le 26 octobre 2025, de 12 h (midi) à 20 h

- **Lieu :** 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin, Québec (**Centre multiservices Réal-U.-Guimond**)

Jour du scrutin : Dimanche le 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h

- **Lieu :** 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin, Québec (Centre multiservices Réal-U.-Guimond)

Il faut apporter une pièce d'identité !

Avant de voter, les électrices et les électeurs doivent établir leur identité à l'aide de l'une des pièces d'identité suivantes :

- Permis de conduire du Québec ;
- Carte d'assurance maladie du Québec ;
- Passeport canadien ;
- Certificat de statut d'Indien ;
- Carte d'identité des Forces canadiennes.

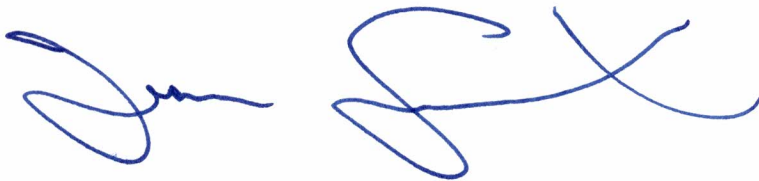
Les électrices et les électeurs voteront pour **les postes de conseillères ou conseillers numéro 2 et numéro 5 (qui n'ont pas été pourvus sans opposition)** ainsi que pour le poste de maire.

DÉPOUILLEMENT ET RÉSULTATS

Le dépouillement des votes débutera lorsque le dernier électeur présent sur le lieu de votation à 20 h, le 2 novembre, aura exercé son droit de vote.

Les résultats pourraient être annoncés dans les environs de 22 h sur les lieux de votation. Ils seront également publicisés en ligne sur le site d'Élections Québec ainsi que sur la plateforme du site web de la municipalité.

Lieu : Saint-Paulin **Date :** 2025 octobre 14

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a series of loops and a final 'X' shape.

Jean Lacroix, avocat et Président d'élection